

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire :

Modification des statuts : Article 3 (demande d'agrément) et article 10 (ajout indemnités).

Le relevé des présents et représentés est de 81% des adhérents. Le quorum est donc largement atteint, l'Assemblée peut délibérer.

Le président présente les modifications visant à mettre en conformité l'article 3 (demande d'agrément du ministère des Sports, de la jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative) avec la simplification des formalités administratives (article L 121-4). L'affiliation à une Fédération agréée vaut agrément.

Il présente ensuite l'ajout de la partie « indemnités » oubliée dans l'article 10 : Toutes les fonctions de membres du CA, du bureau et d'animateur sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés pour leur accomplissement peuvent être remboursés sur justificatifs.

Mises aux voix ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire :

- Présentation et approbation des rapports moral et financier 2019
- Vote du quitus au Conseil d'Administration
- Approbation du budget prévisionnel 2020 et validation du montant de la cotisation 2019/2020
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Le président lit le rapport moral et d'activité. Le bilan de la saison 2018-2019 est de 98 randonnées de 540m et 13 km en moyenne tous types de randos confondus, un séjour raquettes dans le Queyras et un séjour randonnées en Corse.

Au 31 décembre 2019, le nombre des adhérents s'élève à 61 dont 55 licenciés au club, 4 licenciés extérieurs et deux adhérents non licenciés. D'autres randonneurs vont adhérer avant la fin de la saison. L'effectif de la saison précédente 58 adhérents sera donc largement dépassé.

Seuls 4 adhérents ont moins de 60 ans, la majorité sont des femmes.

Depuis la rentrée de septembre, notre activité s'est enrichie par des petites randonnées douces 2 fois par mois, des randonnées adaptées avec le centre médicosocial de Broves 2 fois par mois également, une convivialité accrue (fête du beaujolais, pot de nouvel an, galette d'Assemblée). Un court séjour raquettes et un circuit aux « cinq terra » avec le CDRP83 sont également prévus.

Nous avons continué le balisage des sentiers et du nouveau GRP et participé, avec deux randonnées, à la semaine varoise de la randonnée.

Le bilan financier (bilan et compte de résultat) remis à l'entrée est ensuite commenté ainsi que le budget prévisionnel 2020.

Après un court débat, **les rapports moral, d'activité, financier et le budget prévisionnel sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.**

Le résultat de l'exercice est affecté pour 350 € au fond de réserve associatif et pour 44,13 € au report à nouveau à l'unanimité.

Election des membres sortants : Les trois sortants (tirés au sort lors de la création de l'association) sont : Françoise Sestier, Béatrix Testanier et Michel Nolot. Ils se représentent et il n'y a pas d'autre candidature.

Vote à bulletin secret. **Les trois candidats sont réélus à l'unanimité.**

Le président remercie l'Assemblée ainsi que les animateurs pour leur dévouement au service de tous.

Ils sont applaudis par l'Assemblée qui est invitée à déguster la galette précédée des traditionnelles rillettes et charcuteries.

Réunion du Conseil d'Administration :

Lors de sa réunion suivant l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration a élu son bureau :

Président : Yves Corenwinder

Vice-président : Michel Flobert

Secrétaire : Françoise Sestier

Secrétaire adjointe : Rolande Clabault

Trésorière : Beatrix Testanier

Trésorier adjoint : Marcel Disdet

Le président de séance

Yves Corenwinder



La secrétaire de séance

Françoise Sestier

